



LYCEE PROFESSIONNEL F. VERGUIN

Route de Sablons-38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON.

☎04.74.11.39.90/ Fax 04.74.11.34.82

E-Mail : lyceefrancoisverguin@gie-osiris.com

DOCUMENTS POUR DOSSIER SCOLAIRE FORMATION BAC PRO PCEPC

Elève:

Les documents suivants sont à fournir afin de compléter le dossier d'inscription:

↪ Bulletins scolaires

Année 2013-2014

- 1^{er} trimestre
- 2^{ème} trimestre
- 3^{ème} trimestre

Année 2014-2015

- 1^{er} trimestre
- 2^{ème} trimestre
- 3^{ème} trimestre

↪ 2 Photos d'identité couleurs

↪ 1 Relevé d'identité bancaire

↪ 1 Justificatif de domicile

↪ Photocopie des feuillets suivants du Livret Familial

- Feuille du Père
- Feuille de la Mère
- Feuilles du ou des Enfants

↪ Retourner la " Lettre d'engagement des parents " dûment remplie et signée

↪ Retourner « l'Autorisation d'intervention du Service de Santé au Travail » dûment remplie et signée

↪ Retourner « l'Autorisation de prise de vue pour le site internet » dûment remplie et signée

↪ Retourner la "Fiche d'urgence à l'intention des parents " dûment remplie et signée

↪ Fournir une copie du Carnet de Santé (Vaccinations à jour)

↪ 1 Attestation d'assurance de l'élève

↪ 1 Certificat Médical précisant l'aptitude de l'élève à pratiquer la chimie

RAPPEL DES DEMARCHES ET INFORMATIONS POUR L'INSCRIPTION

↪ Frais de scolarité

Les frais de scolarité s'élève à **220 €** par année de formation. Ces frais sont à régler à la rentrée, avec la possibilité d'échelonner le règlement en nous remettant **2 chèques** que nous encaisserons l'un fin Septembre et le second fin Décembre.

ATTENTION : un chèque de caution de 200 euros vous sera demandé. Sans dégradation des locaux et/ou du matériel du Lycée, il vous sera restitué en fin de scolarité.

↪ Accès au restaurant d'entreprise :

Fournir 1 chèque de caution de **30€**.

A l'ordre de " **LPP F. VERGUIN** "

Pour la rentrée en septembre prévoir un chèque libellé à l'ordre de « 1001 repas » pour approvisionner le badge.

↪ Equipement professionnel

Prendre rendez-vous le plus tôt possible afin de déterminer les mensurations en vue de la fourniture de la combinaison de travail et des chaussures de sécurité.

↪ Transports scolaires

L'inscription sur le site internet du département dont vous dépendez est à votre charge et doit être faite dès que possible (**au plus tard fin juin**). Si besoin, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

↪ Carte M'RA

L'inscription sur le site internet de la carte M'RA est à votre charge et doit être faite dès que possible.

(ATTENTION / il faut demander la Bourse d'Equipement pour les élèves de Seconde).

Si besoin, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement. Et si besoin pour vous aider à faire cette demande.

↪ Visite médicale

Fournir obligatoirement un certificat médical attestant que l'élève pourra suivre cette formation sans contre indication particulière sur le plan médical quant à l'exercice de la chimie.